

Développement agricole et coopération régionale : des priorités pour l'Afrique

La 26^{ème} conférence régionale de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) pour l'Afrique, qui s'est tenue du 3 au 7 mai à Luanda, en Angola, a rappelé la nécessité d'investir massivement dans le secteur agricole afin de contrer l'augmentation du nombre de personnes touchées par la faim et la pauvreté sur le continent africain. « *Depuis 2009, en Afrique subsaharienne plus de 265 millions de personnes sont sous-alimentées et 30% de la population est victime de la faim* » a souligné Jacques Diouf, le directeur de la FAO, en appelant la communauté internationale et les Etats africains à placer l'agriculture au cœur des politiques d'aide et de développement. Le principal défi pour lutter contre la faim en Afrique reste en effet le sous-investissement dans le développement agricole. Seule 5% de l'aide internationale est consacrée à l'agriculture alors que cette proportion atteignait 20% au début des années 1980. Au niveau continental, seuls neuf Etats africains respectent l'engagement de Maputo (2003) d'affecter 10% du Produit intérieur brut national au développement agricole. Selon le directeur de l'institution onusienne, le contexte de la crise économique internationale a « *placé l'agriculture et la sécurité alimentaire au cœur des politiques et programmes nationaux et régionaux de développement, ce qui permet d'envisager la prochaine décennie avec un regain d'optimisme* », ajoutant que « *ce nouvel ordre de priorités devrait être l'occasion de soutenir les petits producteurs et de renforcer l'agriculture familiale* ». Des considérations similaires ont alimenté les débats du Forum économique mondial sur l'Afrique, organisé du 5 au 7 mai à Daar es Salaam, en Tanzanie, pour « *reconsidérer la stratégie de croissance en Afrique* ». Bingu wa Mutharika, le président du Malawi et président en exercice de l'Union africaine, a ainsi annoncé qu'il prévoyait de travailler avec d'autres leaders africains à l'élaboration d'un programme de sécurité alimentaire et envisageait la mise en place auprès de l'Union africaine d'un organe consultatif indépendant sur les questions agricole et de sécurité alimentaire. « *Dans de nombreux pays africains nous sommes nourris par de petits agriculteurs. La question est de savoir comment pouvons-nous obtenir de ces agriculteurs qu'ils produisent au-delà de la subsistance et quels sont les défis pour cela ?* » a expliqué Bingu wa Mutharika, faisant référence au Malawi où un programme de soutien aux petits producteurs a « *amené les gens qui, auparavant, ne pouvaient produire que trois ou quatre sacs de maïs, soit environ 50 kg par an, à produire 15, 20, 25 sacs* ». Pour le président du Malawi, relever le défi alimentaire à l'échelle du continent implique de favoriser les échanges d'information, la coopération et la recherche de solutions communes.

OMC : reprise des négociations agricoles ; les pays africains pourraient négocier un accord séparé

Le 3 mai, les délégations des pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se sont retrouvées à Genève pour reprendre les négociations sur l'agriculture, un mois après avoir fait le « *bilan* » du cycle de Doha. Certains aspects des deux axes de travail des pourparlers agricoles ont été étudiés : le premier concerne les « *modèles* » c'est-à-dire la manière dont vont être présentés et calculés les engagements de réduction des droits de douane et d'offres de contingents tarifaires, exercice technique se basant notamment sur le traitement des données des productions et consommations intérieures. Le second consiste à discuter les questions « *entre crochets* » – c'est-à-dire n'ayant pas fait l'objet d'un accord – du texte de modalités de 2008 qui sert de base aux négociations.

Le 4 mai, lors de la réunion du Conseil général de l'OMC, Pascal Lamy, le directeur de l'institution, a exhorté les pays membres à redoubler d'efforts dans leurs travaux. Il a également indiqué que les pays africains seraient sur le point de soumettre une proposition de négociation d'un accord séparé afin d'obtenir des engagements rapides et déconnectés d'un accord global sur des questions prioritaires comme l'accès aux marchés sans droits de douane ni contingents pour les Pays les moins avancés (PMA) et les subventions aux producteurs de coton. « *Ce n'est pas à moi de dire si cela peut fonctionner ou non, mais j'ai l'impression que leur impatience croissante va probablement les amener à prendre ce genre d'initiative* » a déclaré M. Lamy.

La Commission européenne propose la relance des négociations commerciales avec le Mercosur

Le 4 mai, la Commission européenne a proposé de relancer les négociations commerciales avec le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay), suspendues en 2004. L'Union européenne cherchera en particulier à obtenir une large ouverture du marché sud-américain dans les secteurs des produits industriels et des services, pour un bénéfice annuel estimé à 4,5 milliards d'euros d'exports. « *Comme nous cherchons à renforcer l'économie mondiale après la crise, l'obtention d'un accord peut offrir de réels avantages en termes d'emplois et de croissance pour les deux parties. Cette décision devra être accompagnée d'un certain nombre de conditions, incluant en particulier la durabilité, les droits de propriété intellectuelle et les indications géographiques* » a déclaré le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, ajoutant que « *nous aborderons tout impact négatif sur certains secteurs avec des mesures spécifiques, en particulier concernant l'agriculture* ».

Sources : AFP, AllAfrica, Commission européenne, FAO, OMC, Reuters, The Guardian.